



COMMUNIQUE DE PRESSE 25 JUIN 2024

Le mercredi 19 juin 2024 à 10h, **Madame Laurence MENGUE-MENZOGHE Épouse NDONG, Ministre de la Communication et des Médias Porte-Parole du Gouvernement** a été auditionnée par la COMMISSION DE LA PLANIFICATION, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA COMMUNICATION ET DE L'INNOVATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE TRANSITION, aux fins d'apporter des éclaircissements sur trois questions :

- La convention liant l'État Gabonais à Canal +
- L'augmentation de 500f CFA de l'abonnement mensuel Canal +
- L'accès à l'information des populations sur l'ensemble du territoire

Sur l'augmentation de cinq cent (500) francs CFA de l'abonnement mensuel de Canal+, Madame le Ministre de la Communication et des Médias a indiqué que celle-ci repose, selon l'opérateur, principalement sur deux facteurs à savoir : la recrudescence du piratage des contenus de CANAL+ et la hausse des coûts des facteurs de production.

En ce qui concerne principalement le piratage, depuis une dizaine d'années, les contenus des opérateurs de télévision à péage sont mis à disposition du grand public par des pirates de type câblo-opérateurs. En 2018, ces pratiques illégales se sont fortement accentuées avec la prolifération de boîtiers internet IPTV diffusant des bouquets d'accès à des milliers de chaînes dans toutes les langues y compris "LES BOUQUETS CANAL+".

En définitive, l'effet conjugué du siphonage de la base clients ainsi que l'augmentation des facteurs de production et du coût des autres intrants, auraient mis CANAL+ GABON dans une situation difficile nécessitant l'augmentation de ses tarifs.

S'agissant de la Convention qui lie l'État Gabonais à Canal +, le Ministre de la Communication et des Médias a indiqué que celle-ci énonce en son Article 1, les conditions dans lesquelles l'État Gabonais autorise CANAL+ INTERNATIONAL à assurer la commercialisation sur le territoire par l'intermédiaire de sa filiale CANAL+ Gabon et/ou des distributeurs agréés...

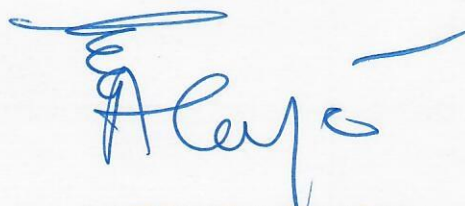
Madame le Ministre de la Communication et des Médias a toutefois fait remarquer que les parties respectivement engagées ont parfois manqué à certaines de leurs obligations contractuelles, notamment celles fixées aux articles 6 alinéas 1 et 4, et l'article 7 pour les obligations de CANAL+, ainsi que l'article 13 pour les obligations de la Haut Autorité de la Communication (HAC).

Sur la base de ce constat, **Madame le Ministre de la Communication et des Médias** a annoncé qu'une première réunion de mise au point impliquant les acteurs susmentionnés a été convoquée afin d'inviter et de sensibiliser les parties sur le respect des clauses contractuelles. A cet effet, la HAC a indiqué que des mesures techniques en vue d'améliorer son dispositif de lutte contre le piratage dans l'audiovisuel seraient en bonne voie, grâce à une convention qu'elle doit signer avec l'ARCEP.

En attendant une solution définitive, **Madame Laurence NDONG** a invité la Direction Générale de CANAL+ à faire des efforts sur le plan organisationnel, afin que la dernière hausse des prix des abonnements soit annulée.

Enfin, pour ce qui est de l'accès à l'information des populations sur l'ensemble du territoire, le **Ministre de la Communication et des Médias** a tout d'abord présenté le **Groupement d'Intérêts Publics (GIP)** issu du consortium entre LA POSTE SA et TELEDIFFUSION DU GABON, créé pour l'implémentation des services dans les zones blanches. Ces deux entités, entièrement gabonaises, opèrent sous la tutelle du Ministère de la Communication et des Médias. **Madame Laurence NDONG** a ensuite souligné que Le GIP PTSU a pour objectif, la fourniture des services dans les zones blanches, afin d'assurer une couverture universelle globale. Cette opération se déroulera en deux phases avant la fin de l'année 2024. La première a déjà touché plus de 25 localités. La seconde phase prévoit aussi de toucher 25 localités. A terme, la couverture des zones blanches touchera 200 villages à travers le pays.

Le Conseiller en Communication



Carnaud ATOMO MENGUE

Contacts : +24166052347 (WhatsApp) / catomengue@gmail.com